

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



NOMINATION DE RENÉE ROY À LA COUR PROVINCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK À MONCTON

Moncton, le 23 septembre 2026 — L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) se réjouit de la nomination de Renée Roy à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick à Moncton. Cette nomination a été confirmée le 18 septembre dernier par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick.

Avant d'accéder à ce poste, madame la juge Roy a obtenu un baccalauréat en criminologie et en psychologie de la St. Thomas University en 2005 ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton en 2010.

Avant sa nomination à la magistrature, madame la juge Roy a exercé le droit en tant qu'avocate en pratique privée. Jusqu'à tout récemment, elle occupait un poste de procureure de la Couronne au sein de l'Unité des poursuites spécialisées.

Madame la juge Roy, qui est bilingue, accède maintenant à la magistrature provinciale. Dans ce contexte, l'AJEFNB tient à féliciter le gouvernement provincial pour cette nomination bilingue à la magistrature provinciale et tient à souhaiter à madame la juge Roy, le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions!

-30-



1-506-853-4151



association@ajefnb.nb.ca



www.ajefnb.nb.ca



18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

